



**Policy  
Forum on  
Development**

## Réunion mondiale du Forum politique pour le développement

### La cohérence des politiques en faveur du développement dans l'Agenda 2030 : le cas de la stratégie d'aide au commerce

21 mars 2018 (9h00-11h00)

**Titre de la session :** La cohérence des politiques en faveur du développement dans l'Agenda 2030 : le cas de la stratégie d'aide au commerce.

*Commerce et développement à l'ère des ODD : cohérence des politiques, complémentarité et inclusivité.*

**Objectif(s) :**

Examiner comment la mise en œuvre de la stratégie d'aide au commerce de l'UE contribuera à produire des impacts sur le développement durable, ainsi que la stratégie de commerce de l'UE (Le commerce pour tous). Cette session montrera l'importance de la cohérence des politiques en faveur du développement pour garantir l'efficacité du lien entre développement et commerce.

**Résultats attendus :**

- Mieux comprendre les liens entre la politique commerciale et la politique de développement de l'UE pour soutenir plus efficacement la réalisation des ODD.
- Permettre aux circonscriptions du FPD d'échanger leurs points de vue sur l'orientation de la politique commerciale de l'UE et sa cohérence par rapport au Consensus européen pour le développement et aux ODD en présentant des exemples nationaux et régionaux, ainsi que les meilleures pratiques.
- Permettre aux institutions européennes de mieux comprendre le rôle clé joué par les organisations de la société civile (OSC) et les autorités locales (AL) dans les négociations et la mise en œuvre d'accords commerciaux, en particulier à la lumière des stratégies « Commerce pour tous » et « Aide au commerce » de l'UE et de leur lien avec la cohérence des politiques en faveur du développement durable (CPDD).
- Envisager de nouvelles façons d'impliquer les OSC et les AL dans les politiques relatives aux échanges et à l'aide au commerce de l'UE afin d'appuyer la réalisation des ODD.

**Contexte :**



Le commerce est étroitement lié au développement durable et a un impact majeur sur le développement des pays. Dans le cadre du Consensus européen pour le développement, l'UE s'est engagée à promouvoir et à faciliter le commerce et l'investissement dans les pays en développement pour favoriser le développement durable. L'UE continuera de promouvoir le commerce et l'intégration régionale en tant que moteurs de la croissance et de la réduction de la pauvreté dans les pays en développement. Avec la mise en œuvre de la stratégie « Commerce pour tous » et de la stratégie actualisée d'aide au commerce, l'UE et ses États membres soutiendront leurs partenaires, notamment par le biais d'accords de partenariat économique, afin de libérer le potentiel (dans ses trois dimensions) de développement durable du commerce.

Conformément aux engagements relatifs à la cohérence des politiques en faveur du développement, l'aide au développement doit être utilisée, si nécessaire, pour aider les pays à tirer parti des dispositions des accords commerciaux, en particulier de celles concernant le commerce et le développement durable. L'UE et ses États membres doivent promouvoir une croissance économique inclusive et durable et aider les pays en développement à adopter des modèles de croissance tenant compte de la rareté des ressources et des mesures de lutte contre le changement climatique. Cela inclut la promotion de chaînes de valeur durables et de normes environnementales et sociales.

La nouvelle stratégie d'aide au commerce lancée en novembre 2017 propose : 1) de mieux combiner et coordonner les outils de financement du développement en faveur de l'aide au commerce, au niveau tant européen que national ; 2) d'améliorer les synergies avec d'autres instruments, tels que les accords commerciaux de l'UE, les régimes commerciaux ou le plan d'investissement extérieur innovant de l'UE ; 3) de renforcer les dimensions sociale et environnementale de la durabilité, ainsi qu'une croissance économique inclusive, par exemple grâce à une participation accrue des parties prenantes, au moyen notamment d'un dialogue structuré avec les organisations de la société civile, les autorités locales et le secteur privé ; et 4) de mieux cibler les pays les moins avancés et les pays en situation de fragilité, ainsi que d'adapter les approches en fonction des spécificités de chaque pays.

La stratégie « Commerce pour tous » mentionne que, pour être efficace et produire des effets de synergie, une politique commerciale doit être coordonnée avec la politique de développement et les politiques étrangères plus larges de l'UE, ainsi qu'avec les objectifs extérieurs de ses politiques intérieures. Elle note également que la politique commerciale fait actuellement, plus qu'au cours des dernières années, l'objet d'intenses débats et que de nombreuses personnes se demandent si son objectif est de soutenir les grands principes et intérêts européens ou plutôt les objectifs spécifiques de grandes entreprises. Enfin, elle réaffirme que la politique de commerce et d'investissement doit être cohérente avec d'autres instruments de l'action extérieure de l'UE.



Le document de réflexion sur la maîtrise de la mondialisation publié récemment par la Commission européenne souligne l'engagement de l'UE à mettre en œuvre une politique équilibrée, fondée sur des règles et progressiste en matière de commerce et d'investissement, qui ouvre les marchés sur la base d'une réciprocité tout en renforçant la gouvernance mondiale sur des questions comme les droits de l'homme, les conditions de travail, la sécurité alimentaire, la santé publique, la protection de l'environnement et le bien-être animal. Les accords commerciaux devraient également contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable.

Les OSC et les AL jouent un rôle important dans le lien entre commerce et développement durable. Les expériences passées ont montré que leur implication et leur inclusion dans la négociation et le suivi des accords commerciaux sont nécessaires pour garantir leur efficacité. En outre, les OSC et les AL ont une grande expérience dans des domaines tels que le commerce équitable et éthique, la défense des droits de l'homme, la lutte contre la corruption et la promotion du travail décent. Elles partagent également des préoccupations en ce qui concerne la mise en œuvre, l'inclusivité et la cohérence entre les négociations commerciales et la politique de développement de l'UE. Cette table ronde devrait permettre de soulever ces préoccupations tout en présentant les meilleures pratiques mises en place par les circonscriptions du FPD.

## Méthodologie (la session durera 2 heures) :

- Présentation de la table ronde et des orateurs (5 minutes)
- Exposés des orateurs (10 minutes chacun = 50 minutes)
- Échanges entre orateurs (1 minute chacun)
- Questions-réponses avec le public (50 minutes)
- Récapitulation et conclusions (10 minutes)

## Documents de référence :

- Nouveau Consensus pour le développement
- Communication de la Commission européenne sur l'Aide au commerce et conclusions du Conseil
- Communication de la Commission européenne sur le Commerce pour tous
- Document de réflexion de la Commission européenne sur la maîtrise de la mondialisation